



Note

**De la part de :**  
Joëlle VANHEE  
Chef de bureau  
**Tél. :** 04 279 73 06  
**Date :** 17/04/2020  
**Page(s):** 1

**A l'attention de :**

**Tous les membres du  
personnel enseignant et  
assimilé**

**Tous les candidats à un  
emploi à la Haute Ecole de la  
Province de Liège**

**Direction générale**

Rue du Commerce, 14  
B 4100 Seraing  
Tél. : 04 279 73 02  
www.provincedeliege.be  
0207.725.104

**APPEL AUX EMPLOIS VACANTS  
A LA HAUTE ECOLE DE LA PROVINCE DE LIEGE –  
ANNEE ACADEMIQUE 2020/2021**

Madame,  
Monsieur,

Ce 17 avril 2020, les appels aux emplois vacants du personnel enseignant et du personnel administratif de la Haute École de la Province de Liège ont été publiés au Moniteur belge.

Ces appels prévoient notamment l'envoi des candidatures par courrier recommandé.

Toutefois, à titre exceptionnel, en cette période de crise sanitaire COVID-19 et afin de faciliter la continuité de la gestion des ressources humaines des personnels de l'enseignement et la mise en œuvre des procédures statutaires les concernant, les candidatures peuvent être envoyées au plus tard le 31 mai 2020

- par **voie électronique** à l'adresse suivante :  
[appel.candidature.dgef@provincedeliege.be](mailto:appel.candidature.dgef@provincedeliege.be)
- par **courrier postal ordinaire** à l'adresse suivante :

**Direction générale de l'Enseignement  
Rue du Commerce, 14  
4100 SERAING**

geschieden (i) ofwel op de maatschappelijke zetel van de Vennootschap (Gaston Crommenlaan 8, 9050 Gent), (ii) of bij ING (Marnixlaan 24, 1000 Brussel), (iii) dan wel - bij absolute voorkeur gelet op de verstoorte postbedeling - per e-mail aan info@qrf.be uiterlijk op vrijdag 15 mei 2020. Concreet dient de houder van gedematerialiseerde aandelen dus naast het hogervermelde formulier voor stemming op afstand of volmacht de Vennootschap ook het in deze alinea genoemde attest te bezorgen.

Mogelijkheid om nieuwe onderwerpen op de agenda te plaatsen

Een of meer aandeelhouders die samen minstens 3% bezitten van het maatschappelijk kapitaal van de Vennootschap hebben het recht om punten op de agenda van de algemene vergadering te plaatsen en voorstellen tot besluit (met betrekking tot op de agenda opgenomen of daarin op te nemen te behandelen onderwerpen) in te dienen.

Zulke aanvragen moeten gericht worden aan de zetel van de Vennootschap of - bij absolute voorkeur gelet op de verstoorte postbedeling - per e-mail aan info@qrf.be, uiterlijk op maandag 27 april 2020. In voorkomend geval zal de aangevulde agenda uiterlijk op 4 mei 2020 bekendgemaakt worden. Meer gedetailleerde informatie over de voorwaarden om van deze mogelijkheid gebruik te maken, vindt men terug op de website (www.qrf.be).

Recht tot schriftelijke vraagstelling

Gelet op uitzonderlijke organisatie van de algemene vergadering kunnen aandeelhouders die voldoen aan de voorwaarden van "Registratie en bevestiging" hierboven hun vraagrecht conform artikel 6, § 3 van het Koninklijk besluit nr. 4 van 9 april 2020 enkel schriftelijk uitoefenen. Zodra de oproeping tot de algemene vergadering gepubliceerd is kunnen de aandeelhouders schriftelijke vragen stellen voor zover ze voldoen aan de formaliteiten hierboven vermeld.

Schriftelijke vragen dienen uiterlijk op de vierde dag vóór de algemene vergadering, zijnde uiterlijk op vrijdag 15 mei 2020 op de zetel van de Vennootschap toe te komen via gewone brief of - bij absolute voorkeur gelet op de verstoorte postbedeling - via e-mail aan info@qrf.be.

De ontvangen vragen zullen ten laatste 19 mei vóór 14.00 uur schriftelijk beantwoord worden. De antwoorden worden gepubliceerd op de website www.qrf.be onder "Investor Relations - Algemene vergadering".

Ter beschikking stellen van stukken

De volgende stukken zijn terug te vinden op de website www.qrf.be onder "Investor Relations - Algemene vergadering". :

- de stukken die zullen worden voorgelegd aan de algemene vergaderingen;

- de agenda van de algemene vergaderingen die tevens een voorstel tot besluit of een commentaar van de statutaire zaakvoerder bevat;

- het formulier dat kan worden gebruikt voor het stemmen op afstand; en

- het formulier dat kan worden gebruikt voor het stemmen bij volmacht.

Deze stukken zijn conform artikel 6, §6 van het Koninklijk besluit nr. 4 van 9 april 2020 uitzonderlijk niet beschikbaar op de zetel van de Vennootschap en worden niet ter post toegezonden aan de houders van aandelen op naam.

Qrf Management NV,

Statutaire Zaakvoerder Qrf Comm. VA

(1260)

## Openstaande betrekkingen

### Places vacantes

#### Province de Liège

*Appel aux candidatures pour des emplois du personnel enseignant à pourvoir à la Haute École de la Province de Liège pour l'année académique 2020-2021*

- aux membres du personnel nommés à titre définitif candidats à un changement d'affectation, à un changement de fonctions, à une mutation ou à une extension de charge ;
- aux membres du personnel temporaire désignés à durée indéterminée candidats à une extension de charge ;
- aux membres du personnel temporaire désignés à durée déterminée candidats à une désignation à titre temporaire à durée indéterminée ;
- aux candidats à une désignation à titre temporaire.

Le présent appel est lancé en application de l'article 8 du décret du 25 juillet 1996 relatif aux charges et emplois dans les Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française et de l'article 207 du décret du 24 juillet 1997 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant et du personnel auxiliaire d'éducation des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française.

Pour chacun des cours à conférer, les candidats doivent répondre aux conditions de titres fixées par le décret du 8 février 1999 relatif aux fonctions et titres des membres du personnel enseignant des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française.

Haute Ecole de la Province de Liège Avenue Montesquieu 6, 4101 Seraing (Jemeppe)				
Charge	Fonction	Cours à conférer	Volume	Site
1.1	Maître assistant	Agronomie	13/10	Theux
1.2	Maître assistant	Arts, culture, techniques artistiques	10/10	Liège-Seraing
1.3	Maître assistant	Bibliothéconomie	10/10	Liège-Seraing
1.4	Maître assistant	Biochimie	7/10	Huy-Liège-Seraing-Verviers

1.5	Maître assistant	Chimie	3/10	Huy-Liège-Seraing-Verviers
1.6	Maître assistant	Construction	2/10	Huy-Liège-Seraing-Verviers
1.7	Maître assistant	Diététique	18/10	Huy-Liège-Seraing-Verviers
1.8	Maître assistant	Education physique	20/10	Huy-Liège-Seraing-Verviers
1.9	Maître assistant	Electricité-Electronique-Informatique industrielle-Télécommunication	8/10	Liège-Seraing-Verviers
1.10	Maître assistant	Electromécanique-Mécanique-Energie	15/10	Liège-Seraing-Verviers
1.11	Maître assistant	Ergothérapie	5/10	Huy-Liège-Verviers
1.12	Maître assistant	Kinésithérapie	5/10	Huy-Liège-Verviers
1.13	Maître assistant	Langue française	5/10	Huy-Liège-Seraing-Verviers
1.14	Maître assistant	Langues étrangères - Néerlandais	5/10	Huy-Liège-Seraing-Verviers
1.15	Maître assistant	Logopédie	5/10	Huy-Liège-Verviers
1.16	Maître assistant	Pédagogie et méthodologie	5/10	Huy-Liège-Seraing-Verviers
1.17	Maître assistant	Sciences biomédicales	3/10	Huy-Liège-Verviers
1.18	Maître assistant	Sciences économiques	13/10	Huy-Liège-Seraing-Verviers
1.19	Maître assistant	Sciences sociales	7/10	Huy-Liège-Seraing-Verviers
1.20	Maître assistant	Soins infirmiers	3/10	Huy-Liège-Verviers
1.21	Maître assistant	Technologie en imagerie médicale	4/10	Huy-Liège-Verviers
2.1	Maître de formation pratique	Autres cours à conférer – Psychomotricité (voir titre requis) *	9/10	Huy-Liège-Verviers
2.2	Maître de formation pratique	Autres cours à conférer – Coaching sportif (voir titre requis) *	5/10	Huy-Liège-Verviers
2.3	Maître de formation pratique	Pratique en obstétrique	6/10	Huy-Liège-Verviers
2.4	Maître de formation pratique	Pratique en service social	10/10	Huy-Liège-Seraing-Verviers
2.5	Maître de formation pratique	Pratique en soins infirmiers	2/10	Huy-Liège-Verviers
2.6	Maître de formation pratique	Pratique en technologie en imagerie médicale	4/10	Huy-Liège-Verviers

Titre requis pour la charge 2.1 et 2.2 : un titre du niveau supérieur du premier degré en rapport avec la fonction, ou complété par une formation spécifique, ou complété par une expérience utile du métier.

#### I. Forme de la candidature

La demande sera rédigée sur feuille de format A4 dont vous trouverez le modèle sur le site [www.hepl.be](http://www.hepl.be). Celle-ci devra mentionner votre nom, votre prénom, votre date de naissance, votre numéro de téléphone, votre adresse ainsi que le numéro de charge, la fonction, le volume et le cours à conférer, et devra être accompagnée d'un curriculum vitae détaillant :

- 1° la liste des publications scientifiques;
- 2° les diverses expériences professionnelles. Ce relevé portera la mention « néant », s'il échet.

Si le candidat sollicite plusieurs emplois vacants, il établira une demande séparée, pour chaque fonction ou cours à conférer postulés. Ces demandes peuvent être transmises sous un même pli.

#### II. Conditions requises

Nul ne peut être désigné à titre temporaire, s'il ne remplit les conditions suivantes :

- 1° jouir des droits civils et politiques;
- 2° être porteur d'un des titres de capacité pour la fonction à conférer, dans le respect de la réglementation en vigueur (décret du 8 février 1999);

3° a) s'il s'agit d'une désignation ou d'un engagement à durée déterminée, remettre, lors de l'entrée en fonction, un certificat médical daté de moins de six mois, attestant que le candidat se trouve dans des conditions de santé telles qu'il ne puisse mettre en danger celle des étudiants et des autres membres du personnel;

b) s'il s'agit d'une désignation ou d'un engagement à durée indéterminée, avoir satisfait à un examen médical vérifiant les aptitudes physiques fixées par le Gouvernement ;

- 4° satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique;
- 5° être de conduite irréprochable;
- 6° avoir satisfait aux lois sur la milice.

#### III. Introduction des candidatures

Les personnes intéressées doivent adresser leur candidature à la Direction générale de l'Enseignement et de la Formation de la Province de Liège, rue du Commerce 14, 4100 Seraing, au plus tard le 31 mai 2020 (la date de la poste faisant foi).

Les candidatures doivent être introduites par une lettre recommandée à la poste et dans la forme fixée par le présent appel.

Documents à annexer sous peine d'irrecevabilité pour les candidats qui n'ont pas fonctionné dans l'enseignement organisé par la Province de Liège durant l'année 2019-2020 :

- a) un extrait de casier judiciaire modèle 2 avec mention de nationalité datant de moins de 6 mois;
- b) une copie (A4) du(des) diplôme(s) accompagné(s) de leurs annexes ou brevet(s) ou certificat(s) requis;
- c) une attestation prouvant l'expérience utile éventuellement requise; (joignez de préférence la lettre notifiant que celle-ci a été reconnue);
- d) éventuellement, les justifications d'expériences professionnelles diverses;
- e) un curriculum vitae.

Remarque :

L'attention des candidats est attirée sur le fait que les documents visés sub. a) à d) sont réclamés en vue de contrôler s'ils remplissent les conditions énoncées au point II.

(1232)

### Province de Liège

#### *Appel aux candidatures pour des emplois du personnel administratif à pourvoir à la Haute École de la Province de Liège pour l'année académique 2020-2021*

Conformément aux dispositions du décret du 20 juin 2008, la Province de Liège lance un appel :

- aux membres du personnel temporaire désignés à durée déterminée candidats à une désignation à titre temporaire à durée indéterminée;
- aux candidats à une désignation à titre temporaire.

#### I. NIVEAUX DES FONCTIONS

Haute Ecole de la Province de Liège, Avenue Montesquieu 6, 4101 Seraing (Jemeppe)					
Emploi n° —	Niveau —	Nature de la charge —	Description de la fonction —	Volume de la charge (en ETP) —	Sites —
2.1.1	3	Agent administratif de niveau 3	Services « administratifs »	1	Huy Liège Seraing Verviers Theux
2.2.1	2	Agent administratif de niveau 2	Services « administratifs »	1	Huy Liège Seraing Verviers Theux
2.3.1	2+	Adjoint administratif de niveau 2+	Services « administratifs »	1	Huy Liège Seraing Theux Verviers
2.3.2	2+	Adjoint administratif de niveau 2+	Services « bibliothèques »	1	Huy Liège Seraing Theux Verviers
2.3.3	2+	Adjoint administratif de niveau 2+	Services « techniques »	0,5	Huy Liège Seraing Theux Verviers
2.3.4	2+	Adjoint administratif de niveau 2+	Services « communications »	1.6	Huy Liège Seraing Theux Verviers
2.4.1	1	Attaché	Services « étudiants »	1	Huy Liège Seraing Theux Verviers